

La Gazette en Yvelines

Statut de l'élu local : une loi « cosmétique » ou un nouvel élan ?

Dossier page 2

Au début du mois de décembre, l'Assemblée nationale a adopté en seconde lecture la proposition de loi de la ministre Françoise Gatel, visant à créer un statut de l'élu local et à encourager l'engagement politique à quelques mois des élections municipales. Dans les Yvelines, si on loue la démarche, on doute de sa capacité à endiguer la crise de vocation qui touche la fonction d'élu.



DR Actu page 4

ORGEVAL

Armande Le Pellec : « J'ai le souhait de bâtir avec les habitants »

ORGEVAL

La campagne de recensement débute le 15 janvier

Page 5

VERNEUIL-SUR-SEINE

Bientôt un rond-point à la place de la Caisse d'Épargne ?

Page 6

YVELINES

Une « volonté d'agir collectivement » en faveur des familles yvelinoises

Page 7

MANTES-LA-JOLIE

Expulsés d'un hôtel, ces clients ont également été victimes d'un vol

Page 10

CYCLISME

Le Paris-Nice 2026 va chouchouter la Vallée de Seine

Page 12

TRIEL-SUR-SEINE

La résilience de Manon Altazin révélée dans « Elle entend pas la moto »

Page 14

ISSOU

En cas de réélection, Lionel Giraud souhaite « moderniser » sa commune

Actu page 4



Actu page 6

MANTES-LA-VILLE

Front de gare Mantes-Station : quels enseignements après l'enquête publique ?



Actu page 8

GUERVILLE

Les cinq générations de cette famille habitent dans le même hameau



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-yvelines.fr

YVELINES

Statut de l'élu local : une loi « cosmétique » ou un nouvel élan ?

■ MAXIME MOERLAND

Pas moins de 2400 maires ont démissionné depuis les dernières élections municipales de 2020, selon le Ministère de l'Aménagement des territoires. Un chiffre historique qui n'a jamais été observé auparavant, avec notamment 613 départs en 2023, soit presque deux démissions de maire par jour à ce moment-là. Cette hécatombe alimente les débats depuis de nombreux mois autour du statut de l'élu local, les intéressés allant même jusqu'à évoquer le terme de crise de vocation.

« En 2020, il y avait déjà un bon renouvellement des équipes municipales, et je pense qu'effectivement, en plus avec l'incident Covid au départ, les gens ne se sont pas rendus compte de l'ampleur de la tâche ». En tant que maire de Rochefort-en-Yvelines et, surtout, en tant que président de l'Association des maires ruraux des Yvelines, Sylvain Lambert a vu passer de nombreux élus découragés par l'implication que demande un tel rôle, que cela soit en termes de charge de travail, ou même de charge mentale.

Car lorsqu'on est un élu local, à « portée de baffes », on s'expose inévitablement à toutes formes de menaces, voire même de violences. « Il y

qui grandissent alors que le prochain scrutin municipal approche à grand pas, la ministre chargée de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation de France, Françoise Gatel, a porté une proposition de loi visant la création d'un « statut de l'élu local », lorsqu'elle était encore sénatrice en janvier 2024. Après deux lectures par chaque chambre et de nombreux soubresauts, le texte a été définitivement adopté par l'Assemblée nationale le 8 décembre dernier à l'unanimité (moins de 22 abstentions).

« Ce texte ne crée aucun privilège, assurait la ministre au moment de soumettre la loi au vote des députés. Les élus locaux ne seront jamais au-dessus des lois, et se doivent d'être exemplaires dans leur engagement. Mais il garantit le droit fondamental pour chaque citoyen, quels que soient leurs ressources, leur âge, leur statut, de pouvoir s'engager dans la vie locale. Permettre à chacun d'être élu : telle est la promesse républicaine et l'honneur de notre démocratie ».

Tout ça, c'est bien beau. Mais que contient exactement ce texte, qui avait été érigé comme une priorité par le Premier Ministre Sébastien

et mandat électif », le texte prévoit l'instauration d'un statut de l'élu étudiant avec des aménagements spécifiques dans l'organisation et le déroulement de la scolarité, la création d'un label « Employeur partenaire de la démocratie locale » valorisant l'engagement des entreprises employant des élus locaux, ou encore un recours « facilité et étendu » aux autorisations d'absence. La vie privée n'est pas en reste : le recours à la visioconférence sera élargi pour les réunions, tout comme la prise en charge des frais de garde d'enfant ou d'assistance aux personnes âgées ou en situation de handicap. Les conditions permettant aux élus locaux de poursuivre l'exercice de leur mandat durant leur congé maladie ou leur congé maternité seront également assouplies, avec le cumul des indemnités journalières et des indemnités de fonction.

Quant au sujet brûlant de la sécurité des élus, la loi sur le statut de l'élu local prévoit l'octroi automatique de la protection fonctionnelle pour l'ensemble des élus locaux victimes de violences, de menaces ou d'outrages. « Je rêve d'un jour où les Français respecteront autant leurs élus qu'ils respectent les sapeurs-pompiers volontaires », a lancé Françoise Gatel, après le vote de son texte.

Le député Renaissance de la 12^e circonscription des Yvelines, Karl Olive, s'est lui aussi félicité de l'adoption de cette loi après avoir lui-même voté, et surtout milité en sa faveur depuis de nombreux mois. « C'est une victoire historique et transpartisane pour nos maires et élus de proximité », s'est-il enthousiasmé. Nous répondons enfin à la crise des vocations et au découragement de ceux qui font vivre notre démocratie locale et qui constituent des piliers de la République [...]. Cette loi sera en vigueur avant les élections municipales de 2026 pour donner un nouvel élan à l'engagement citoyen ».

Un nouvel élan ? Rien que ça ? S'il estime bien « qu'il y a des avancées » et « qu'il ne faut pas cracher dessus », Sylvain Lambert se veut plus mesuré. « Je ne suis pas sûr que c'est ça qui, à trois mois des élections, va créer de la

Au début du mois de décembre, l'Assemblée nationale a adopté en seconde lecture la proposition de loi de la ministre Françoise Gatel, visant à créer un statut de l'élu local et à encourager l'engagement politique à quelques mois des élections municipales. Dans les Yvelines, si on loue la démarche, on doute de sa capacité à endiguer la crise de vocation qui touche la fonction d'élu.



L'objectif de la loi est de susciter des vocations en vue des prochaines élections municipales de mars 2026.

motivation pour y aller, surtout que les décrets ne sont pas encore mis en œuvre, admet-il. Je suis un peu réservé là-dessus. Par contre, que ça sécurise le parcours de ceux qui seront élus, oui. C'est vrai que des efforts ont été faits pour avoir une meilleure articulation entre la vie professionnelle et la vie communale ».

Des efforts. C'est bien ce qu'espérait Yvon Rosconval en faveur des élus minoritaires. Conseiller municipal d'opposition à Triel-sur-Seine et président du Collectif des Élus minoritaires du 78, il émet un avis plus critique envers les orientations du texte. « Oui, ça va améliorer la situation des élus avec une délégation. Mais pour ceux qui n'en ont pas, que ça soit dans la majorité ou dans la minorité, ça ne va rien apporter de nouveau, si ce n'est l'accès à la sécurité fonctionnelle. Sincèrement, je ne pense pas que cette loi va avoir un impact sur l'engagement des citoyens. Le fait de toucher 100 euros de plus par mois ou d'être accompagné en fin de mandat au moment de réintégrer votre entreprise, ça ne va pas susciter un engouement ». En effet, le texte accompagne également la transition vers la vie professionnelle ou vers la retraite en fin de mandat. La loi étend et allonge à deux ans l'allocation différentielle de fin de mandat, propose un contrat de sécurisation de l'engagement destiné à accompagner le retour à l'emploi, et crée un certificat de compétences professionnelles pour valoriser l'expérience acquise pendant le mandat. Quant au régime de retraite des élus, il est amélioré par une bonification d'un trimestre par mandat complet.

En contact avec de nombreux élus d'opposition de toute la France ces derniers mois, Yvon Rosconval a pu constater des difficultés à boucler des listes en vue des prochaines élections. « Le taux de démission est 2,5 fois plus élevé dans l'opposition que dans la majorité, avance-t-il. On passe beaucoup de temps à préparer les conseils municipaux, car nous n'avons pas les services pour nous accompagner dans les démarches, donc on passe plus de temps à faire le job. Et ce temps, c'est du bénévolat ».

Pas de quoi céder à l'enthousiasme, donc, pour l'élu d'opposition qui milite depuis de nombreux mois désormais pour réformer la démocratie locale. « On voit bien l'objectif de cette loi, avec l'effet d'annonce lors du congrès des maires. Par rapport à ce qu'il s'est passé ces 8 dernières années, les relations ne sont pas faciles entre le chef de l'État et les maires. C'était peut-être l'occasion d'apaiser un peu les choses. Mais pour moi, ça reste une loi cosmétique qui ne changera rien à la crise démocratique, y compris à l'échelle locale. C'est dommage de ne pas mettre plus d'énergie pour l'état de la démocratie dans les communes. Plutôt que légitimer, il faut prendre le temps de faire un vrai diagnostic pour prendre des décisions ».

Que l'on approuve ou non le fond du texte, reste la question de l'application de la loi avant la prochaine échéance municipale. Il reste donc, maintenant, à élaborer et publier en trois mois la quinzaine de décrets d'application prévus par le texte. Le compte à rebours a débuté. ■



Avec le Collectif des élus minoritaires 78, Yvon Rosconval (à gauche) milite pour « revitaliser la démocratie locale ».

a une chose que je dis souvent aux nouveaux élus qui prennent de plein fouet les remarques de leurs administrés : si tu veux tenir, il faut que tu comprennes que quand cette personne-là s'adresse à toi, elle s'adresse à ta fonction. Il ne faut pas le prendre personnellement, insiste-t-il. Si vous n'en êtes pas capable, si vous n'avez pas ça dans vos gènes, vous allez souffrir ».

Violences verbales et physiques, rôle de plus en plus technique, cohabitation avec la vie professionnelle erratique... En réponse à ces inquiétudes

Lecornu, lors de son discours de politique générale ? D'abord, la valorisation du montant maximal des indemnités de fonction des maires et de leurs adjoints dans les communes de moins de 20000 habitants, ainsi que l'élargissement du remboursement de certains frais spécifiques, comme les frais de transport ou de représentation, par la collectivité afin de « compenser des dépenses résultant de l'exercice du mandat ».

Pour permettre une « meilleure conciliation entre vie professionnelle

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES



**AGIR CHAQUE
JOUR. POUR
PRÉSERVER
DEMAIN.**



Armande Le Pellec : « J'ai le souhait de bâtir avec les habitants »

La conseillère municipale d'opposition s'est lancée dans la campagne aux élections municipales pour « restaurer le pacte de confiance » avec les habitants. Parmi ses priorités, elle érige un urbanisme raisonné, et une attention particulière portée à la jeunesse et à la sécurité.

■ MAXIME MOERLAND

Pourriez-vous vous présenter aux Orgevalais qui ne vous connaîtraient pas encore ?

J'aimais Orgeval avant même d'y habiter. Cette idée qu'il y a un centre-ville avec un patrimoine très présent, qui permet de retrouver un peu l'esprit village... Ce qui me plaît beaucoup aussi, c'est le tissu associatif. C'est facile de s'engager à Orgeval, parce qu'on a une cinquantaine d'associations qui se déclinent pour toutes les passions et tous les âges.

Sur le plan professionnel, j'ai toujours été dans les politiques publiques, d'abord éducative, puis de l'enseignement supérieur et en interministériel. J'ai eu des responsabilités quasi-totale ma carrière à l'Université Paris-Nanterre avant de devenir rectrice de l'académie de Strasbourg, de Montpellier, de Toulouse et de Rennes.

Quel est votre rapport à la politique ?

Quand on est dans le pilotage du système éducatif, on a des sujets très concrets à traiter. Faire réussir les élèves dans des régions aussi diverses, ça nécessite de travailler avec toutes les politiques de la ville, avec les préfets et les élus. La question des politiques publiques concrétisées sur les territoires, c'est quelque chose qui me passionne.

Lorsque j'étais rectrice, ce qui me plaisait beaucoup et que j'ai retrouvé dans la politique locale, c'est que lorsqu'on fédère avant de décider et d'agir, on arrive à faire des choses positives et concrètes pour les personnes pour lesquelles on est là. Là, ce sont les Orgevalaises et les Orgevalais dans toute leur diversité, parce qu'ils ont tous des besoins différents.

En quoi incarnez-vous la rupture avec l'équipe municipale ?

J'ai entendu les habitants dire qu'Orgeval est dans une période très sensible, et qu'ils ont envie de personnes

compétentes qui règlent leurs problèmes au quotidien. Alors, je me suis demandé quelle était la configuration qui permettrait de créer un climat de confiance. Il me semblait que c'était plutôt en rassemblant des personnes qui sont là pour leurs compétences, leur éthique et leur engagement citoyen, avec un regard neuf.

En revanche, je l'ai fait en n'excluant personne. J'ai de bonnes relations avec les élus de la majorité comme de l'opposition. J'ai porté mon mandat sans posture partisane, parce que les élections de 2020 se sont jouées à 70 voix. Les Orgevalaises et les Orgevalais ont fait confiance à beaucoup de membres des deux listes, nous étions donc redéposables. J'ai le souhait de bâtir avec les habitants, et de faire de la politique de proximité, avec une gouvernance claire et de la transparence.

Quelles sont les priorités de votre programme ?

Ce que j'entends, surtout, ce sont les habitants qui nous disent qu'il y a une urbanisation particulièrement forte et qui n'est plus harmonieuse. Nous étions une ville-village avec un caractère résidentiel fort et des maisons individuelles, et dans certains hameaux, on se retrouve avec

des constructions d'immeubles qui changent le paysage et le cadre de vie.

Je pense aussi que la sécurité est un sujet majeur. C'est vrai que notre équipe de police municipale s'est étoffée. Mais la vidéosurveillance, il ne faut pas la balayer d'un revers de main parce qu'aujourd'hui, avec l'intelligence artificielle, nous avons des possibilités qui sont accrues en matière de surveillance, d'identification des incivilités jusqu'au délit.

Le sujet de l'alliance éducative autour de la jeunesse me paraît aussi important. Ce n'est pas parce que Orgeval n'accueille pas un collège ou un lycée que les jeunes n'ont pas besoin d'une politique qui s'intéresse à eux. On a un tissu associatif très riche, le projet éducatif global doit s'appuyer sur celui-ci. Peut-être aussi rechercher d'autres financeurs pour qu'on puisse leur proposer des opportunités autour de l'orientation et dans la première recherche d'emploi.

D'ailleurs, quelle est votre position sur le projet de groupe scolaire ?

Ce projet a créé de l'opposition au regard du lieu qui a été choisi, car il



Conseillère d'opposition depuis 2020, Armande Le Pellec est candidate à l'élection municipale d'Orgeval.

était réservé au cimetière. Il a aussi vécu des aléas importants : les financements qui étaient prévus ont été utilisés sur d'autres projets, ce qui veut dire qu'un nouveau projet au même endroit amènerait sans doute un nouvel emprunt, alors que les marges de manœuvre budgétaires sont très faibles.

La question c'est plutôt de savoir de quelle école a besoin Orgeval au regard de l'évolution de la démographie, et des perspectives liées à celle-ci. Des petits et moyens programmes ont été réalisés, mais les plus gros qui devaient être menés n'ont pas vu le jour. La perspective en matière de démographie scolaire n'est pas à la hauteur de ce qui était prévu. ■

En cas de réélection, Lionel Giraud souhaite « moderniser » sa commune

Le maire d'Issou briguera un second mandat lors des élections municipales de mars prochain. Il a décidé d'officialiser sa candidature le 5 décembre avec un slogan : Cap sur l'avenir. Rénovation de bâtiments publics, maison intergénérationnelle, appartement pour femmes battues, Lionel Giraud se veut ambitieux et pragmatique.

■ AURELIEN BAYARD

Des 6 maires sur 10 souhaitant se représenter, celui d'Issou ne savait pas de quel côté de la barrière il allait

se situer, la faute aux six prochaines années qui s'annoncent compliquées. « Il faut avoir conscience des difficultés

et se sentir prêt à les affronter » confie Lionel Giraud. Finalement, le 5 décembre, il a bel et bien décidé d'aller briguer un second mandat en mars prochain. Son leitmotiv ? Cap sur l'avenir ! Selon l'élu, il faut dorénavant passer « un coup d'accélérateur » après avoir passé les cinq dernières années à « semer des graines ». Les fameuses graines sont notamment les deux programmes immobiliers actuellement en cours du côté de la rue Rangiport et de la départementale 190. « Il y a aussi des commerces qui vont arriver au niveau de l'ancien Lidl, probablement à l'automne prochain. On a des noms en tête, mais pour l'instant, rien n'est officiel » avance l'élu.

Dans sa profession de foi, le maire veut lancer d'autres projets tout en gardant les pieds sur terre. « Si je promettais une police municipale, cela impliquerait une hausse de la taxe foncière, est-ce que les Issousoises et Issousois sont prêts à cela ? » se demande l'édile alors que la vidéoprotection

est en train d'être déployée progressivement. Lionel Giraud souhaite rénover plusieurs bâtiments communautaires comme les deux salles de fêtes et le gymnase. « C'est une catastrophe totale », s'empporte-il. « Il y a un gros travail d'isolation sonore et thermique qui doit être réalisé. » Des études sont actuellement en cours auprès de cabinet d'architecte. Une fois les rapports rendus, un dialogue débutera auprès des associations : « Il va falloir phaser les travaux, car si on fait tout en même temps, il n'y aura plus d'activité pendant un an. »

Par ailleurs, une résidence intergénérationnelle pourrait également sortir de terre. « Beaucoup de trentenaires et de quarantenaires sont arrivés au début des années 2000, il suffit de faire des petits calculs pour savoir qu'ils ne vont pas tarder à flirter avec les 70 » analyse Lionel Giraud. Plusieurs promoteurs privés sont à l'affût pour la construction de ce bâtiment qui s'inscrirait alors dans « un parcours de vie ». « Le but est d'offrir aux Issousoises et Issousois la possibilité de vivre pour toujours dans leur commune » analyse le maire.

CAPVIF, le réseau contre les violences intrafamiliales composé des CCAS de quatre communes (Issou, Porcheville, Gargenville et Juziers), fait également partie des priorités. Un logement vient d'être trouvé sur la commune qui sera dédié au secours des femmes victimes de violences conjugales. « C'est un endroit particulier, bien isolé » révèle Aline Biron, actuelle troisième adjointe aux affaires sociales et qui fait partie de l'équipe de campagne de Lionel Giraud. Dernièrement, elle a intégré le réseau ERRE (élus ruraux relais égalité), porté par l'Association des maires ruraux des Yvelines (AMR78), afin de lutter plus efficacement contre ce fléau qui touche aussi la ruralité.

Enfin, le candidat à sa réélection espère voir le bus express A14 passer par sa ville. « C'est un enjeu majeur pour la communauté urbaine. Mais ce n'est pas un combat au niveau d'une petite commune, d'où l'importance de s'impliquer dans les intercommunalités. Ce qui n'a pas été pendant 20 ans » glisse l'édile. ■



Près de la moitié de l'équipe municipale de Lionel Giraud le suit pour les élections de mars 2026.

ORGEVAL**La campagne de recensement débute le 15 janvier**

Comme tous les cinq ans, Orgeval lance la campagne de recensement de sa population. Cette opération se déroulera du 15 janvier au 14 février.

15 agents recenseurs, recrutés par la Mairie, viendront à la rencontre des Orgevalaises et Orgevalais du 15 janvier au 14 février. Ils remettront alors soit un formulaire papier à remplir, soit des identifiants personnels pour répondre en ligne, de manière simple et sécurisée sur le site officiel www.le-recensement-et-moi.fr. À noter qu'ils doivent obligatoirement être munis d'une carte professionnelle. « L'agent recenseur pourra vous accompagner dans la démarche si vous rencontrez des difficultés », précise la Mairie. Toutes les informations fournies sont strictement confidentielles et utilisées uniquement par l'INSEE à des fins statistiques. Elles ne seront jamais utilisées à des fins commerciales ou administratives ». Les données récoltées permettront de déterminer le montant des dotations versées par l'État, de planifier la construction ou l'adaptation des équipements publics mais aussi développer les services de transport, d'aide à la personne, ou encore de santé. ■

**■ EN IMAGE****CONFLANS-SAINTE-HONORINE****Franc succès pour la patinoire gratuite**

Plus que quelques jours pour profiter de la patinoire ! Depuis le samedi 6 décembre, Conflanaises et Conflanais peuvent chauffer des patins et glisser sur la patinoire synthétique de la place Auguste Romagné, ouverte les lundis, mardis et vendredis de 16 h-19 h, et les mercredis, jeudis, samedis et dimanches de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Et le tout en musique ! Les fêtes de fin d'année touchant à leur fin, celle-ci sera remballée ce dimanche 4 janvier. Alors si vous souhaitez faire un dernier tour de piste en famille ou entre amis, c'est le moment. ■

LES MUREAUX**Les travaux du nouveau centre de secours débuteront 2026**

Le président du Département des Yvelines, Pierre Bédier, a annoncé que le démarrage du chantier était bien prévu pour cette année.

Longtemps retardé, le déménagement du centre de secours muriautin situé rue des Bouvreuils pour s'installer sur un terrain nu près du pôle sportif Léo Lagrange semble finalement se concrétiser. C'est Pierre Bédier lui-même qui l'affirme : le président du conseil départemental des Yvelines a annoncé sur ses réseaux sociaux que « le chantier débutera en 2026 », à l'occasion d'une visite du futur site, mi-décembre.

« Quelles que soient les difficultés budgétaires que peut rencontrer le Département, les sapeurs-pompiers du Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines demeurent pour nous l'une de nos responsabilités majeures » a-t-il insisté. Pour rappel, ce projet d'un montant de 11 millions d'euros est entièrement supporté par le Conseil départemental des Yvelines afin de remplacer l'actuel édifice datant de 1974. ■

Engagés

face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensemble, nous réussirons.



MANTES-LA-VILLE

Front de gare Mantes-Station : quels enseignements après l'enquête publique ?

Dans le cadre du projet de réaménagement de l'îlot Front de Gare de Mantes-la-Ville, les documents issus de l'enquête publique sont désormais consultables en ligne, et confirment que le projet est d'intérêt général pour revitaliser une entrée de ville « dégradée ».

■ MAXIME MOERLAND

Une enquête publique s'est tenue jusqu'au 2 octobre dernier, afin de permettre au public de s'informer et de formuler des observations quant au projet de réaménagement de l'îlot Front de Gare de Mantes-la-Ville, situé au croisement de la route de Houdan et de la rue Maurice Berteaux (anciennement occupé par le pub O'Carolan). L'objectif ? En faire un pôle exclusivement tertiaire afin de renforcer le dynamisme économique via la création de bureaux et de commerces (environ 7 400 m²) pour accueillir près de 450 emplois.

L'enquête a révélé plusieurs préoccupations majeures des riverains auxquelles le maître d'ouvrage, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, a dû répondre. Notamment la hauteur des bâtiments, qui pourraient s'y élever sur 4 à 7 niveaux. Cela « permet de créer un signal architectural fort marquant

l'entrée de ville et le renouveau du quartier de la gare », souligne le maître d'ouvrage. Quant à ceux qui s'inquiètent de la future densité du quartier avec trop de bureaux, GPSEO avance que le tertiaire était la seule solution pour revitaliser cet espace coincé entre les voies ferrées et des entreprises bruyantes comme Selmer ou Buffet Crampon.

Une autre préoccupation des riverains réside dans le manque de parking public, et l'envahissement potentiel des rues adjacentes par les usagers de la gare. S'il n'y aura pas de parking public, la stratégie est de faire de Mantes-Station un pôle « mobilités douces ». « La stratégie territoriale de GPSEO consiste à privilégier le pôle de Mantes-la-Jolie pour le rabattement automobile, tandis que le pôle de Mantes-Station a vocation à devenir un pôle de proximité favorisant les modes actifs

et les transports en commun », peut-on lire dans le rapport du commissaire enquêteur. Un parking privé de 300 places sera toutefois construit sous les bureaux pour les salariés, afin qu'ils ne se garent pas dans la rue.

L'absence d'ascenseurs et, plus globalement, d'amélioration en termes d'accessibilité aux personnes à Mobilité Réduite (PMR) est également pointée du doigt. Pour les ascenseurs, la raison est simple selon le maître d'ouvrage : cela serait « impossible » en raison



ARCHIVES/LAGAZETTE-YVELINES

Le quartier autour de la gare Mantes Station va connaître une profonde transformation dans les prochaines années.

des contraintes techniques au sein de la gare. « L'étroitesse des quais existants de la gare de Mantes-Station ne permet pas techniquement l'implantation d'ascenseurs répondant aux normes de sécurité incendie et d'évacuation des voyageurs », assure la maîtrise d'ouvrage. L'accessibilité PMR se fera via des dispositifs sonores et visuels. Quant à ceux qui voyaient en ce projet une disparition pure et simple de l'arrêt Mantes-Station, qu'ils soient rassurés : avec l'arrivée du RER E en 2027, la fréquence des trains va augmenter, tandis que le hall va être modernisé et qu'une place végétalisée va remplacer le bitume devant l'entrée. ■

■ EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

Bientôt un rond-point à la place de la Caisse d'Épargne ?

Le maire vernolien Fabien Aufrechter a annoncé avoir lancé une procédure pour acquérir, au nom de la Ville, les anciens locaux de la Caisse d'Épargne situés à l'angle de la rue de Bazincourt et du boulevard André-Malraux à deux pas du centre-ville.

« Une opportunité ». Voilà comment a été qualifiée l'acquisition des anciens locaux de la Caisse d'Épargne par le maire de Verneuil-sur-Seine, Fabien Aufrechter, à la fin de la séance du conseil municipal du mardi 16 décembre. L'élu a en effet annoncé avoir lancé une procédure pour acquérir, au nom de la Ville, les locaux situés à l'angle de la rue de Bazincourt et du boulevard André-Malraux, à deux pas du centre-ville, et qui sont actuellement en vente. Avec une idée très précise en tête : créer un rond-point à cet endroit, un aménagement que le Maire voit « comme le premier marqueur de la requalification du boulevard André-Malraux ». Entre ceux qui y voient une bonne nouvelle pour fluidifier et apaiser le trafic, et les autres qui regrettent la disparition d'un local commercial, la nouvelle n'a pas manqué de faire réagir, positivement comme négativement. ■

■ EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

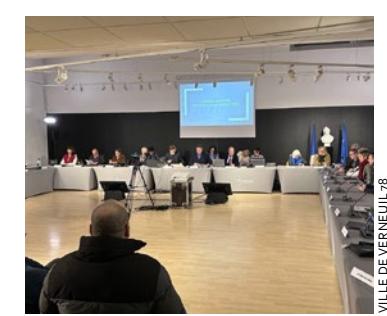
Un nouvel allié pour Chapet dans sa lutte contre le village pour mineurs étrangers

Lors de son dernier conseil municipal qui a eu lieu le 16 décembre, la Ville de Verneuil a voté une motion d'opposition au projet d'installation d'un centre d'accueil pour mineurs étrangers isolés à Chapet.

Après Benoît de Laurens, le Département va devoir faire face à l'opposition d'un nouveau maire pour la construction de son village d'accueil pour mineurs isolés. En effet, les élus vernoliens viennent de se joindre au maire chapetois contre ce projet qui doit voir le jour sur le lieu-dit « Le Mitan ». Une motion d'opposition a été votée le 16 décembre lors du dernier conseil municipal de l'année.

Le texte de leur motion, adressée au Préfet des Yvelines, dénonce « une décision précipitée, sans concertation : ni les élus locaux, ni les habitants n'ont été informés ni consultés. Des études de sols ont été menées sans prévenir la mairie. Cette méthode heurte profondément les principes de respect démocratique et de trans-

parence qui doivent présider à toute décision publique ». La Ville de Verneuil-sur-Seine sollicite le soutien de la Présidente de la Région Île-de-France, du Président du Sénat et de toutes les parties prenantes concernées, « afin que des solutions concertées, humaines et durables soient recherchées ». ■



VILLE DE VERNEUIL/S

■ INDISCRETS

Après Aubergenville, Orgeval ? Un gigantesque datacenter pourrait bien voir le jour dans la zone des Quarante Sous, plus précisément sur le site de l'ancien magasin Art de vivre, à l'abandon depuis six ans. En effet, après l'abandon de nombreux projets commerciaux jugés surdimensionnés ou non adaptés par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, la friche industrielle n'avait aucune perspective d'avenir à court terme. Mais à en croire les informations présentées dans les comités de quartier par la municipalité d'Orgeval, le propriétaire Altarea travaillerait sur la reconversion du site en un datacenter d'ampleur, à l'image de ce que l'on peut observer du côté de la commune d'Aubergenville. Le projet, instruit par l'État, couvrirait l'essentiel des sept hectares du site, avec une partie des bâtiments qui serait partiellement enterrée, avec un accent mis sur la végétalisation et des constructions de hauteur limitée afin de limiter l'impact paysager. Le projet se fera-t-il accepter par les Orgevalaises et les Orgevalais ? L'avenir nous le dira. ■

Eux aussi ont voulu participer aux illuminations de Noël. Le lundi 22 décembre dernier, après avoir incendié volontairement des poubelles, une trentaine de jeunes du quartier Saint-Exupéry de Poissy ont fait usage de nombreux mortiers d'artifice, allant jusqu'à viser des équipes de la police municipale venues rétablir l'ordre, provoquant une riposte à coups de flashlight. Fort heureusement, aucune blessure n'a été signalée parmi les policiers ni parmi les jeunes, tandis que la situation a rapidement été maîtrisée. ■

Alors que les fêtes de Noël pointaient le bout de leur nez, voilà que le climat tendu autour des élections municipales a mis un peu de piment, à Poissy. Lors du dernier conseil municipal, la maire Sandrine Berno Dos Santos s'est justifiée quant à ses frais de représentation révélés par *Médiapart* (voir notre édition du 10 décembre) suite à une question posée par l'opposition, en affirmant avoir réduit de moitié ces dépenses par rapport à son prédécesseur. Quarante-huit heures plus tard, l'intéressé a vivement contesté les chiffres avancés par l'édile dans une vidéo publiée sur ses réseaux sociaux, accusant son ancienne première adjointe d'avoir tenu des propos « *inexacts* » et « *mensongers* ». « *L'ingratitude dans cette municipalité est devenue une méthode, l'arrogance une posture et l'oubli une stratégie politique* », a-t-il lâché, avant de brandir un courrier officiel adressé par la Ville à une « association de transparence citoyenne » daté d'avril 2024, justifiant des frais de représentation de 4 664 euros en 2022. Une somme « *bien plus importante* » que les 2 500 euros annoncés lors du conseil. Une chose est sûre : les prochaines semaines promettent une campagne municipale agitée à Poissy. ■

YVELINES

Une « volonté d'agir collectivement » en faveur des familles yvelinoises

Le mardi 16 décembre, l'État, le Département des Yvelines et la CAF ont signé le nouveau Schéma départemental des services aux familles. Une stratégie quinquennale pour renforcer l'accompagnement des 1,47 million d'Yvelinois face aux nouveaux défis sociaux.

■ MAXIME MOERLAND

Ce Schéma paraphé par une douzaine d'acteurs clés, dont la CAF, l'Éducation nationale et les maires des Yvelines, est bien plus qu'une formalité administrative. C'est une réponse stratégique aux mutations du territoire : les principaux acteurs institutionnels et associatifs des Yvelines ont signé, le mardi 16 décembre, le Schéma départemental des services aux familles et de l'animation de la vie sociale (SDSF-AVS) pour la période 2026-2031.

Car si le département conserve un profil familial dynamique, il affronte un recul de la natalité et un vieillissement démographique marqué. La fragilité persistante de certains quartiers et la hausse des familles monoparentales imposent donc de repenser l'accompagnement au quotidien. Parmi les 25 fiches d'actions concrètes contenues dans le plan, la priorité reste le déploiement du service public de la petite

enfance afin de réduire les inégalités territoriales de garde, et plus globalement de soutenir la parentalité, d'encourager l'engagement citoyen des jeunes et de briser l'isolement numérique.

« Le Schéma départemental des services aux familles et de l'animation de la vie sociale constitue un cadre partenarial pour œuvrer de manière collective dans



Pilotée par la CAF, cette feuille de route garantit désormais une coordination étroite pour que chaque foyer bénéfice d'un soutien adapté à ses besoins réels.

le champ des services aux familles, à l'échelle des Yvelines, insiste Frédéric Rose, le Préfet des Yvelines, dans un communiqué. *Le développement des services aux familles, essentiels pour favoriser l'épanouissement des enfants et des parents et agir dès le plus jeune âge contre les inégalités sociales et les inégalités entre les hommes et les femmes, nécessite une coordination étroite de l'ensemble des acteurs.* Le Président du Département, Pierre Bédier, souligne de son côté « une volonté d'agir collectivement avec l'ensemble des partenaires pour mieux organiser et renforcer les initiatives pour les familles, les enfants, les jeunes et la vie sociale dans les Yvelines ». ■

EN BREF

VALLEE DE SEINE

La ligne A14 Express partira de Limay pour rejoindre La Défense

Après l'arrivée d'Eole, les bus de la ligne A14 Express ne s'élanceront plus de Mantes-la-Jolie, mais bien de Limay.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le tracé partira du secteur des Fosses Rouges et passera par le pôle Lafarge, pour rejoindre directement La Défense via l'A14.

L'annonce a été faite au maire limayen Djamel Nedjar, lors des ateliers mobilités de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise le 19 décembre dernier : la commune de Limay accueillera la ligne de bus A14 Express afin de permettre aux habitants de rallier La Défense, et ce après la mise en service du RER E à Mantes-la-Jolie, soit en 2027 ? Ou faudra-t-il attendre la mise en service complète d'EOLE, prévue en 2030 ? Pour l'instant, nul ne sait. ■

par le pôle Lafarge, pour rejoindre directement La Défense via l'A14. Seule la temporalité du lancement de la ligne reste à définir : les bus s'élanceront-ils de Limay dès l'arrivée des premières rames de RER E à Mantes-la-Jolie, soit en 2027 ? Ou faudra-t-il attendre la mise en service complète d'EOLE, prévue en 2030 ? Pour l'instant, nul ne sait. ■

EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

185 caméras, 317 interventions en 2025... La Ville dresse le bilan de la vidéosurveillance

La ville de Verneuil-sur-Seine est l'une des communes d'Île-de-France les mieux équipées en vidéo surveillance. Le déploiement de caméras, lancé il y a 5 ans, est désormais « achevé ».

La présentation du rapport d'activités 2024-25 du Syndicat à vocation unique du centre opérationnel de police, qui regroupe les communes

de Verneuil-sur-Seine et de Vernouillet, était l'occasion pour la municipalité vernolienne de dresser un bilan du déploiement de la vidéo-

protection, lors du dernier conseil municipal de l'année. Lancé il y a cinq ans, le dispositif de sécurité est désormais achevé, avec pas moins de 185 caméras disséminées sur 89 points au sein de la commune. « Elles sont capables d'assurer 278 vues simultanées, dont 32 dans des installations extérieures ou sur des bâtiments communaux ouverts au public comme les parcs, les terrains de sport ou les abords de la mairie », précise la Ville.

Depuis le début de l'année 2025, les vidéo-opérateurs ont effectué 317 interventions visuelles entraînant le déplacement de patrouilles de la police municipale, principalement pour des actions de sécurisation, de circulation, de stationnement anarchique, ou même de disparition d'enfant. « En deux années d'exploitation, le CSU a également été sollicité à 87 reprises sur réquisitions judiciaires pour transmettre des images dans le cadre d'enquêtes » ajoute la Mairie qui se satisfait de ces résultats « déjà probants ». ■



Les zones publiques sensibles et à forte fréquentation comme le centre-ville, les écoles, ou les complexes sportifs concentrent la majorité des installations.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

LES MUREAUX

La Ville obtient le label « Ma Ville se Ligue »

Inventé par la Ligue contre le cancer afin de développer les politiques locales de santé, le programme « Ma Ville se Ligue » propose plusieurs actions afin d'agir contre les cancers « évitables ». Les Mureaux ont obtenu trois rubans dans ce label le 17 décembre.

Des communes agissent contre les cancers « évitables ». Les Mureaux ont ainsi décroché leur label « Ma Ville se Ligue » à l'issue du deuxième comité national de labellisation réuni par la Ligue contre le cancer le 17 décembre. Récompensée en même temps que Sartrouville, la cité muriautine fait donc partie des toutes premières communes des Yvelines labellisées dans le département.

La Ville gérée par François Garay obtient un label à trois rubans, qui peut en compter jusqu'à 4. Le comité souligne la très belle dynamique mise en place pour l'accès



Le 11 décembre avait lieu un forum santé à l'espace des Habitants aux Mureaux, notamment sur la prévention du cancer colorectal.

LA LIGUE CONTRE LE CANCER 78

GUERVILLE

Les cinq générations de cette famille habitent dans le même hameau

À Guerville, la famille de Morane Marchal peut se targuer de pouvoir réunir 5 générations dans la même commune. Chacune transmet son histoire et ses traditions. Et surtout son amour pour le hameau de Senneville.

■ AURELIEN BAYARD

Lors des anniversaires ou pour les fêtes de fin d'année, le nombre de couverts à la table de Morane Marchal n'est pas spécialement excessif. « 13, le bon chiffre » glisse-t-elle en souriant. Mais en y regardant de plus près, un détail interpelle au niveau des convives : cinq générations se côtoient. Il y a donc Liliane, la doyenne du groupe du haut de ses 94 ans jusqu'à Lyana, la petite dernière qui vient de fêter ses 1 an le 21 décembre. « Il y a d'autres familles à Guerville avec quatre générations, mais nous sommes la seule dans ce cas-là » précise Sandra, la mère de Morane. Difficile parfois de s'y retrouver, même l'aînée de celle qui nous reçoit perd ses camarades de classe quand il explique qu'il a trois grands-mères. Heureusement les surnoms existent : « mémère », « mamé », « mamie ».

Les repas sont assez animés, « c'est grâce à Liliane » précise sa fille

Eveline. En plus du rire facile, elle est la gardienne de l'histoire familiale et responsable de cette réunion intergénérationnelle. Avec feu son mari, Marcel, elle avait acquis plusieurs terrains dans le hameau de Senneville, permettant ainsi à leur tribu de s'installer au fil du temps. La nonagénaire distille toujours quelques anecdotes. Comme son passé de cariste à la Cellophane de Mantes-la-Ville, poste que peu de femmes occupaient à l'époque. Son époux était même son contremaître, c'est-à-dire son responsable. « Il était plus sévère avec moi qu'avec les autres » indique Eveline. « Mémère » a également été le témoin d'événements historiques, comme la destruction du pont de Limay.

« Ce jour-là, les soldats nous ont dit de partir vite » se remémore-t-elle. La Guervilloise réalise un baluchon de fortune dans lequel elle place quelques affaires et fuit alors avec

sa mère jusqu'à Chambourcy où se trouvait son beau-père. Liliane passera ensuite la nuit auprès des futurs résistants et se cachera à l'arrière d'une voiture pour rallier la Dordogne. Elle reviendra par la suite à Mantes-la-Jolie sous l'Occupation : « J'entends encore le bruit des bottes des soldats allemands qui défilaient sur la rue nationale ». Dorénavant, l'arrière-arrière-grand-mère s'amuse à réaliser des filtres Snapchat avec toute sa descendance.

Par ailleurs, l'amour du village anime chacun des membres de la famille. « Guerville, je l'ai choisi », explique Morane. À l'instar de Sandra et d'Eveline, quand elles étaient encore dans la vie active,

elle occupe un poste dans la commune, en tant qu'animatrice lors des temps périscolaires. Celle-ci a même refusé plusieurs emplois, parfois mieux rémunérés, afin de rester dans « sa » ville.

De plus, la trentenaire a attendu deux ans et demi avec son compagnon pour trouver la maison idoine : « Je voulais absolument le hameau de Senneville. » Cela permet aux traditions de perdurer comme se retrouver tous ensemble à « la marre aux canards » - l'ancien lavoir de Guerville - lors du réveillon de Noël ou de passer des heures au téléphone avec sa mère alors que sa maison est visible depuis la fenêtre. « On se croise tout le temps. Il n'y a pas de jardin secret mais c'est agréable d'être aussi soudé » souligne l'intégralité de la famille. ■



93 ans séparent Lyana, la petite dernière, de Liliane (au centre à gauche), la doyenne du groupe.

LAGAZETTE EN YVELINES

■ EN BREF

YVELINES

Le plan grand froid activé dans le département

Le préfet des Yvelines a renforcé les mesures mises en place pour les personnes les plus vulnérables, en prévision de la chute brutale des températures.

Compte tenu des dernières prévisions météorologiques de Météo-France pour les prochains jours et de la persistance de températures négatives la nuit, le préfet des Yvelines a activé le plan grand froid le 28 décembre. Des mesures renforcées ont été mises en place dans le département et ont été maintenues ou complétées jusqu'au 4 janvier 2026 : extension des horaires d'accueil de jour, ouverture de 20 places supplémentaires dans un hébergement social pour hommes seuls, ouverture de 30 places supplémentaires dédiées aux familles, femmes seules ou avec enfants, ou encore le renforcement des maraudes avec distribution de couvertures et de boissons chaudes. Le préfet des Yvelines rappelle également, dans un communiqué, « l'importance de signaler toute personne en situation de détresse dans l'espace public en contactant le 115, numéro d'appel d'urgence gratuit ». ■

■ EN BREF

MANTES-LA-VILLE

Des locaux tout neufs pour cette structure accueillant des jeunes

Après trois mois de travaux pour cause de rénovation, la Bulle a rouvert ses portes avec des espaces modernisés permettant un cadre plus adapté à l'accueil des jeunes de Mantes-la-Ville. L'inauguration s'est déroulée la semaine dernière.



La rénovation complète de ce lieu a duré trois mois.

Depuis plusieurs mois, la structure d'accueil la Bulle, située au domaine de la Vallée, était fermée. En effet, elle devait subir des travaux de rénovation par les services techniques de la Municipalité. Ceux-ci ont permis de repenser entièrement les lieux, afin d'offrir un cadre plus fonctionnel et mieux adapté à l'accueil des jeunes.

Un cadre plus fonctionnel et mieux adapté

La Mairie a donc organisé la semaine dernière une cérémonie d'inauguration afin de célébrer la fin des opérations. La Bulle est désormais ouverte en continu du lundi au vendredi pour l'accompagnement, l'orientation, l'insertion, l'aide aux devoirs, ainsi que des activités collectives (ateliers, jeux, sorties).

Pour toute autre information ou inscriptions à ces activités, il vous faudra composer le 01 30 98 67 08. C'est donc une nouvelle étape pour ce lieu indispensable à la jeunesse mantevilloise. ■

VALLEE DE SEINE

Recycler, jeter... Quelles options pour votre sapin après les fêtes ?

Pendant le mois de janvier, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise prend en charge la collecte des sapins de Noël vers les plateformes de compostage vers lesquelles transiteront tous les déchets végétaux du territoire.

Sur le territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, les solutions ne manquent pas pour se débarrasser de son sapin et lui permettre une seconde vie en guise de compost, de bois de chauffage ou de broyat. Certaines communes accueilleront une collecte en porte-à-porte, qui nécessitera juste que vous sortiez votre conifère la veille au soir. Parmi elles, il y a Andrésy, Conflans-Sainte-Honorine, puis Poissy mais aussi Épône et Limay : les dates peuvent varier selon votre quartier, alors pour en savoir plus, cela se passe sur l'application mobile Infos déchets GPSEO, ou sur la ligne téléphonique Infos déchets au 01 30 33 90 00.

D'autres municipalités ont fait le choix des points d'apports volontaires disséminés aux 4 coins de leur commune. C'est le cas de Mantes-la-

Jolie et Mantes-la-Ville, de Meulan-en-Yvelines, de Villennes-sur-Seine ou encore de Carrières-sous-Poissy. Là aussi, les dates sont visibles sur les canaux de la communauté urbaine liés aux déchets. Pour rappel, les sapins doivent être naturels et sans neige artificielle et dépouillés de tout ornement. ■



En dehors des dates de collecte, les sapins sont à venir déposer directement à la déchetterie.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

NOUVEAU A ORGEVAL, DEVENEZ PROPRIETAIRE D'UN APPARTEMENT NEUF !



LES JARDINS FOCH ! Entre forêt et cours d'eau

Des logements idéalement conçus grâce à leurs **prestations de qualité et leurs espaces de vie lumineux**.

Chaque détail de la vie quotidienne a été pensé pour offrir un **cadre de vie sur mesure pour toutes les familles**.

Appartements parfaitement situés **9 rue du Maréchal Foch - 20/70 rue Montamets**.

Chaque appartement bénéficie **d'un jardin, d'un balcon ou d'une terrasse**, conçus comme le prolongement de l'habitation ainsi que d'une place de stationnement.

Achetez en toute sérénité

Scannez-moi pour plus d'informations



- **Le + d'Apilogis :** vous bénéficiez d'un interlocuteur dédié pour vous accompagner tout au long du processus d'acquisition.

Avec APILOGIS, profitez de logements de qualité à un prix attractif, pour devenir propriétaire grâce au Bail Réel Solidaire¹ !

Découvrez nos appartements neufs du 2 au 4 pièces.

Le BRS est un dispositif d'accession sociale à prix encadré et accessible. Il permet de diminuer le coût d'achat jusqu'à 30%, en dissociant le terrain du bâti, sous condition d'en faire sa résidence principale.



www.apilogis.fr



09 72 03 52 10



¹Programme éligible au dispositif bail réel solidaire (BRS) et prix maîtrisé pour l'acquisition de sa résidence principale sous conditions de ressources. Apilogis, société anonyme coopérative d'intérêt collectif d'habitations à loyer modéré, société à capital variable ayant son siège social au 18, boulevard du Midi, 78200 Mantes-la-Jolie. Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 304 708 589.

Document non contractuel.

*Sur les 15^{ères} années, pour un célibataire avec des revenus nets fiscaux de 38 000 € maximum et un droit à PTZ de 30 000 € sur 10 ans. Mensualités de 1 040 € les 10 dernières années.

**Sur les 15^{ères} années, pour un couple et 1 enfant avec des revenus nets fiscaux de 75 000 € maximum et un droit à PTZ de 47 000 € sur 10 ans. Mensualités de 1 430 € les 10 dernières années.

***Sur les 15^{ères} années, pour un couple et 2 enfants avec des revenus nets fiscaux de 90 000 € maximum et un droit à PTZ de 62 000 € sur 10 ans. Mensualités de 1 845 € les 10 dernières années.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

Un boum, suivi de la « frayeuse de sa vie ». La mère du petit Ethan, 5 ans, rangeait tranquillement ses courses après une visite au centre commercial d'Aubergenville, Family Village, le 13 décembre. La suite, elle le raconte à *78Actu*. Après le bruit du choc, Nathalie se retourne et voit son fils allongé par terre, le pied coincé sous une voiture. Le conducteur, au lieu de se confondre en excuses, remarque que le bambin est toujours conscient et adresse à sa maman les propos suivants : « Votre fils n'a rien. Je dois m'en aller sinon je serai en retard au travail. » Sous le coup de l'émotion, elle oublie de noter la plaque d'immatriculation.

Par la suite, les pompiers interviennent et le jeune garçon est transporté à la clinique de Montgaré. Il passe des radios qui révèlent deux félures au niveau du tibia. Le site internet d'informations locales indique qu'Ethan a donc l'interdic-

MANTES-LA-JOLIE Expulsés d'un hôtel, ces clients ont également été victimes d'un vol

Mi-décembre, l'hôtel du Café de la Poste a été fermé pour cause d'arriérés de loyer. Les clients qui y résidaient à l'année souhaitaient récupérer leurs affaires personnelles le 23 décembre. Des cambrioleurs en ont profité pour se servir.

Le ciel leur est tombé sur la tête, deux fois. Le 13 décembre, *78Actu* indique que les clients de l'hôtel du Café de la Poste ont été expulsés

AUBERGENVILLE

Un enfant percuté par une voiture à Family Village

Le 13 décembre, un automobiliste a renversé un enfant de 5 ans sur le parking du centre commercial d'Aubergenville, Family Village. Blessé aux jambes, le garçon va devoir passer 45 jours dans un fauteuil roulant. Sa mère a porté plainte.

■ AURELIEN BAYARD



Le conducteur est parti juste après avoir percuté le garçon de 5 ans.

tion de poser le pied par terre les 45 prochains jours et doit donc se déplacer en fauteuil roulant. Depuis, sa mère dort mal et ressasse les événements. Elle a donc décidé la semaine dernière de franchir les portes du commissariat des Mureaux pour porter plainte contre X pour « bles-
sure involontaire par conducteur d'un véhicule terrestre à moteur ». « Je lui [le conducteur] en veux d'être parti comme si de rien n'était, enrage-t-elle auprès de *78Actu*. Pourquoi minimiser les choses ? On ne fait pas ça quand un enfant est au sol. » Elle espère ainsi



que l'enquête pourra permettre de retrouver le chauffard.

Selon l'article 222-19 de la législation française, si le conducteur d'un véhicule terrestre à moteur commet une atteinte involontaire à l'intégrité de la personne qui entraîne une incapacité totale de travail d'une durée inférieure ou égale à trois mois, cet acte est puni jusqu'à deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. Par ailleurs, le délit de fuite pourrait aggraver la décision du tribunal. ■

en justice pour demander l'acquisition de la clause résolutoire figurant au bail » a-t-elle indiqué au site internet d'informations locales. Depuis, la patronne assure avoir réglé ses dettes mais les juges avaient donné raison aux propriétaires des murs en octobre 2024 en prononçant une ordonnance de référé. Elle avait donc fait appel et le jugement devait intervenir en fin janvier 2026. Toutefois, cela ne levait pas l'application des expulsions.

La clause résolutoire activée

Mis à la porte, les clients – dont certains résident à l'année dans cet établissement pour des loyers mensuels compris entre 500 et 600 euros suivant le service – avaient déjà dû mal à trouver des logements de fortune et ont dû faire face à une deuxième mauvaise surprise le 23 décembre : leurs affaires personnelles ont été dérobées. *78Actu* indique que les serrures ont été forcées alors que les trois verrous avaient été changés la semaine précédente. La police de Mantes-la-Jolie s'est saisie de l'affaire. ■



Parmi les effets dérobés, un amplificateur d'un locataire musicien.

MÉZIÈRES-SUR-SEINE

Un bus prend feu sur l'A13

Le 23 décembre, un bus s'est embrasé sur l'autoroute A13 à hauteur de Mézières-sur-Seine. Plusieurs camions de pompiers ont dû être dépêchés sur place. Aucune victime n'est à déplorer.



Malgré l'incendie, aucun bouchon n'a été à signaler.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

camions qui ont dû intervenir afin de venir au bout des flammes. Celles-ci ont été éteintes rapidement.

Quelques ralentissements ont eu lieu jusqu'à l'arrivée du camion-remorqueur. Par ailleurs, comme le bus ne transportait aucun passager, il n'y a donc eu aucune victime. « Il y a surtout eu beaucoup de fumée. À 14h, l'intervention était terminée » a indiqué le CODIS 78 à *78Actu*. ■

VERNEUIL-SUR-SEINE

Dans le train, il transportait plusieurs dagues et un cran d'arrêt

Un mineur de 17 ans a été arrêté à la gare de Verneuil-sur-Seine le 21 décembre par la sûreté ferroviaire de la SNCF. Il transportait sur lui un poing américain ainsi que plusieurs armes blanches.

Le 21 décembre, en début de soirée, un individu a été interpellé par un équipage SUGE – la police ferroviaire de la SNCF – alors qu'il déambulait avec un poing américain tenu en main dans une voiture du train numéro 13 845 effectuant le trajet Saint-Lazare vers Mantes-la-Jolie terminus. En plus du poing américain, le mineur de 17 ans dissimulait deux dagues dans un bâton ainsi qu'un couteau à cran d'arrêt. Toutes ces armes sont considérées comme armes de ca-

tégorie D, complètement interdites aux mineurs sauf exception de pratiques sportives.

L'auteur était mis à disposition de l'équipage police secours de Mantes-la-Jolie pour traitement judiciaire. Les sanctions applicables en cas de port ou de transport d'une arme de catégorie D hors de son domicile, sans motif légitime, varient selon l'arme. Les peines encourues au maximum sont une amende de 15 000 euros et 1 an de prison. ■



Le mineur de 17 ans cachait également deux dagues dans un bâton.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La Gazette en Yvelines

**OFFREZ
UNE
MEILLEURE
VISIBILITÉ
À VOTRE
MARQUE**

ACTUALITÉS

**FAITS
DIVERS**

SPORT

CULTURE

G
en
Yvelines

Contact :

pub@lagazette-yvelines.fr

Tél. 01 75 74 52 70

9 Rue des Valmonts,

78711 Mantes-la-Ville

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

Pierre Bédier, le président du Département, a beau tenter : *Paris-Nice* ne va pas être renommé *Yvelines-Nice*. Pourtant, ce n'est pas faute d'essayer. L'histoire d'amour entre Amaury Sport Organisation (ASO) et notre territoire dure depuis plus de quinze ans et va même se poursuivre jusqu'en 2028, grâce à une nouvelle convention signée entre l'organisateur du *Tour de France* et l'instance gérée par l'ancien maire de Mantes-la-Jolie. Une signature réalisée en marge de la divulgation du tracé de la 84^{ème} édition de la Course au Soleil qui se déroulera du 8 au 15 mars. Même le directeur du cyclisme d'ASO, Christophe Prudhomme, reconnaît la beauté de nos paysages avec ses « *prises de vues aériennes magnifique aperçus lors des JO 2024* ». Cela expliquerait pourquoi la Vallée de Seine a été plus que mise à l'honneur cette année. En effet, les deux premières étapes s'élanceront sur notre territoire.

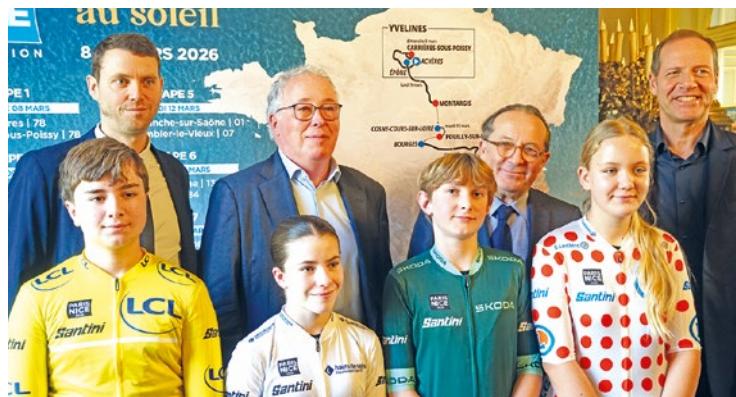
Tout d'abord à Achères, ce qui constitue « *un beau cadeau de départ* » pour Marc Honoré. L'édile local ne

CYCLISME

Deux villes de départ, un hommage, le *Paris-Nice* 2026 va chouchouter la Vallée de Seine

Les deux premières étapes de l'édition 2026 de la course au soleil partiront d'Achères et Épône. Ce tracé permettra de mettre également en valeur une ancienne course mythique yvelinoise : la *Polymultipliée* de Chanteloup-les-Vignes.

■ AURELIEN BAYARD



Les élèves du collège Jean Lurçat d'Achères ont présenté les différents maillots du *Paris-Nice*.

rempile pas pour un troisième mandat et compte bien sur ce baroud d'honneur pour mettre des étoiles plein les yeux à ses administrés. À partir de mi-janvier et jusqu'au jour de la course, ses équipes et lui ont concocté un programme d'animations dont une grande randonnée cycliste qui s'élancera du centre-ville le 7 mars. Dans cette course longue de 171 km, le peloton passera par Carrières-sous-Poissy. « *Ce sera le cœur de la boucle finale, avec trois passages dans la ville dont le sprint intermédiaire et l'arrivée* » précise le maire de la commune Eddie Aït.

Chanteloup-les-Vignes sera également de la partie pour la première fois de son histoire. « *Le plus proche qu'on ait eu c'était Conflans-Sainte-Honorine* » se remémore Catherine Arenou, l'élue chantelouvaise. C'est surtout un bel hommage aux amoureux de la petite reine car les coureurs emprunteront la côte de l'Hautil, lieu indissociable de la *Polymultipliée*. Cette épreuve créée en 1913 par Louis Roudaire a notamment popularisé l'usage du dérailleur. Raymond Poulidor y avait même participé en 1968. D'après ASO, cette première journée devrait faire la part belle aux

sprinteurs, « *même si certains favoris veulent se montrer tout de suite* », ce qui donne des « *épreuves à la Hitchcock* ».

Le lendemain, direction Épône. « *C'est une grande joie, une grande fierté et un grand honneur. On se veut ville du vélo avec un terrain de vélo trial, le seul en Île-de-France* » s'enthousiasme le maire de la Ville Ivica Jovic. Les cyclistes engloutiront 187 km en direction du sud pour terminer dans la Venise du Gâtinais, Montargis (Loiret).

Alors qui pour succéder à Matteo Jorgenson, déjà double tenant du titre ? Son équipe Jumbo Visma-Lease a Bike fait bien partie des 18 équipes de division 1 de l'UCI WorldTeam – il y aura également trois équipes de division 2 et une équipe invitée, TotalEnergies – mais Amaury Sport Organisation a annoncé seulement Simon Yates (deux fois dauphin du *Paris-Nice* en 2018 et 2022). Joao Almeida (UAE Team Emirates XRG et quatrième *Tour de France* 2024) sera aussi présent. Côté français, le meilleur français du *Tour de France* 2025 (7^{ème}) Kévin Vauquelin (Ineos Grenadiers) tentera de semer la pagaille. Et il faudra enfin compter sur David Gaudu (Groupama-FDJ) et Lenny Martinez (Bahrain Victorious). Une belle semaine en perspective. ■

FOOTBALL

Où suivre la CAN dans les Yvelines ?

À Mantes-la-Jolie et Carrières-sous-Poissy, des diffusions des matchs de la Coupe d'Afrique des Nations sont organisées avec en ligne de mire, la finale du 18 janvier.

L'association A2L propose, à Mantes-la-Jolie, la retransmission en direct des matchs de la *Coupe d'Afrique des Nations* 2025, sur grand écran et ce depuis le 21 décembre à la salle Le Joyau, au 6 rue La Fontaine dans le quartier du Val-Fourré. L'entrée est libre tandis que tous les matchs sont diffusés, avec une buvette à disposition. Du côté de Magnanville, les associations Maison de la Sagesse et Les Papillons de l'Ombre, en partenariat avec Espace Romance 78, Twins Events, Anis Vision, BDS et Étoile Verte – Saïd Flamenco, offriront au public la retransmission en direct de l'intégralité des rencontres disputées par le Maroc à la salle de réception Royal Prestige / Espace Romance78, située Rue des Graviers. Plus à l'Est du département, à Carrières-sous-Poissy, on a misé sur le match d'ouverture le 21 décembre dernier, et sur les dernières rencontres décisives : les demi-finales seront diffusées sur écran géant à l'Hôtel de Ville, le mercredi 14 janvier à 18h et 20h30, ainsi que la finale le dimanche 18 janvier à 20h. Un atelier pour confectionner son drapeau sera de la partie, ainsi qu'un stand de maquillages pour se grimer aux couleurs de son pays. ■

FOOTBALL

Coupe de Paris : le FC Mantois verra les quarts de finale

Les Mantais ont surpassé le FC Melun de la tête et des épaules lors des 1/8^{èmes} de finale de la Coupe de Paris Crédit Mutuel IDF (6-1), le 20 décembre dernier.

Après avoir disposé de l'ASF Le Perreux dans la douleur au tour précédent (1-1, 7 t.a.b. 6), le FC Mantois a montré les muscles à

l'occasion des 1/8^{èmes} de finale de la *Coupe de Paris Crédit Mutuel IDF*. Et pourtant, ce n'est pas n'importe quel adversaire qui se dressait sur

leur chemin : c'est le FC Melun, concurrent direct à la montée en N3, qu'affrontaient les Yvelinois le 20 décembre dernier.

Aucune place au suspense

Ces derniers n'ont laissé aucune place au suspense en s'imposant sur le score de 6 buts à 1 devant leur public, filant de fait vers les quarts de finale de la compétition. Dans le même temps, la réserve du FC Fleury s'imposait face au FC Montfermeil (3-0), tandis que celle du Racing Club de France disposait de Mitry Compans Goelly (3-1).

Enfin, les Enfants de la Goutte d'Or ont eux aussi validé leur billet pour le tour suivant en remportant son duel qui les opposait à Le Mée Sports (1-2). Le prochain rendez-vous pour les Mantais ? La 11^{ème} journée de championnat de R1, le 17 janvier au stade Jean-Paul David face à la réserve du Paris 13 Atletico. ■



Le tirage au sort des quarts de finale aura lieu dans le courant du mois de janvier.

TRAIL

Le Trail urbain de la Galette revient le 10 janvier

Le départ de la 7^{ème} édition du Trail Urbain de la Galette aura lieu depuis le parvis de la collégiale Notre-Dame sous les coups de 18 h 30.

Rendez-vous incontournable du début d'année pour les coureurs du Mantois, la 7^{ème} édition du *Trail Urbain de la Galette* se tiendra ce samedi 10 janvier. Amateurs ou adeptes de course à pied, les participants prendront le départ sur le parvis de la collégiale Notre-Dame à 18h30 dans une ambiance à la fois sportive et familiale : dès 14h et jusqu'à 17h, le Village des Rois proposera de multiples animations conviviales sur la place Saint-Maclou, dont le fameux concours de la meilleure galette de Mantes-la-Jolie.

Avec 880 participants l'année dernière, l'édition 2026 s'annonce encore plus ambitieuse : le parcours traversera les trois quartiers emblématiques de la ville, du centre-ville au stade nautique international



Avec 880 participants l'année dernière, l'édition 2026 s'annonce encore plus ambitieuse.

REJOINDRE SUEZ, C'EST AGIR CHAQUE JOUR AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT.



postes à pourvoir
sur l'ouest de l'Île-de-France

**Des métiers passionnants,
des opportunités de carrière
pour révéler vos talents.**

Intégrer SUEZ, c'est rejoindre un groupe qui cherche à faire bouger les choses, avoir de l'impact, le tout dans un environnement de travail inclusif et favorable.

Avec nous, construisez votre carrière dans une entreprise engagée au service de l'environnement, y compris le vôtre !

**Prêts à exercer un métier qui a du sens
et à relever les défis environnementaux
d'aujourd'hui et de demain ?**

Rejoignez-nous ! SUEZ recrute des managers, des techniciens de réseau eau potable et assainissement, des électromécaniciens, des techniciens de traitement, des agents de réseau eau potable et assainissement, des automatiens...

Pour en savoir plus, RDV sur suez.com
ou accédez directement à toutes nos offres d'emploi,
en scannant le QR code ci-dessous.



 **suez**

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

Un exemple, Manon Altazin ? Pourtant, lorsqu'on pose cette question à la principale intéressée, celle-ci ne se sent pas forcément légitime de l'être. « Je ne m'en rends pas compte » confie-t-elle. Toutefois, en parcourant ses exploits – escalade du Mont Blanc, participation à des marathons, obtention de son brevet de pilote ULM – la quarantenaire sourde de naissance mais de parents entendants mérite bien cette appellation. Selon elle, cette énergie proviendrait de « sa famille entreprenante ». Même si celle qui a passé sa jeunesse à Triel-sur-Seine reconnaît que le handicap y a forcément joué un rôle : « Il m'a certes façonnée d'une façon, à force d'épreuves et d'obstacles ». Par exemple, pour devenir kinésithérapeute, elle a dû s'exiler en Belgique, la faute aux nombreux directeurs d'écoles françaises lui conseillant de changer de voie.

Une partie de ces moments difficiles sont désormais visibles à travers le

TRIEL-SUR-SEINE

La résilience de Manon Altazin révélée dans « Elle entend pas la moto »

Pendant 25 ans, la réalisatrice Dominique Fischbach a suivi la vie de Manon Altazin, consignée dans le documentaire *Elle entend pas la moto* sorti le 10 décembre. Atteinte de surdité, cette ancienne Trielloise et sa famille se livrent sur la gestion du handicap avec beaucoup de finesse.

■ AURELIEN BAYARD



REALITY FILMS / EPICENTRE FILMS

Le titre du documentaire a été trouvé par Mathéo, le fils ainé de Manon, qui l'évoque au début en signant à sa grand-mère entendant.

documentaire *Elle entend pas la moto*, de Dominique Fischbach, sorti le 10 décembre dernier. Pendant 25 ans, la réalisatrice a suivi le quotidien de Manon. « En 2001, elle cherchait une famille dont l'enfant est en situation de handicap », se remémore la pilote d'ULM. Nous nous sommes dits que ce film permettrait d'apporter les différentes possibilités d'aimer, d'éduquer aux futurs parents, d'apporter l'espoir et l'énergie aux personnes en situation de handicap pour réaliser leurs rêves. »

Cette production audiovisuelle est également une sorte de thérapie familiale puisqu'il évoque le décès de Maxime, son petit frère aussi touché par la surdité, survenu huit ans auparavant. À travers les images d'archives, l'émotion est palpable, encore plus quand on constate sa ressemblance avec le fils ainé de Manon, Mathéo. « Ce n'est pas parce qu'il n'est plus là physiquement que nous devrions l'oublier », assure-t-elle. Il a beaucoup marqué les personnes qu'il a

côtoyées de part son extrême gentillesse malgré sa souffrance de ne pas trouver sa place dans la société. »

L'autre objectif de ce documentaire est de montrer les défaillances des institutions politiques, des corps médicaux ainsi que de l'éducation nationale qui pourrait mieux intégrer la question du handicap, comme en apprenant la langue des signes dès le plus jeune âge. « Nous ne devrions même pas nous poser cette question si évidente ! martèle la protagoniste d'*Elle entend pas la moto*. Avec le baby signs qui se développe dans les crèches et les maisons d'assistantes maternelles, cela devrait se poursuivre dans les écoles. Surtout que les enfants adorent. »

MANTES-LA-JOLIE

Jamel Debbouze et Philippe Lacheau au CGR le 7 janvier

Une projection en avant-première du film *Marsupilami*, en présence d'une partie de l'équipe du film, se tiendra le mercredi 7 janvier prochain au cinéma CGR de Mantes-la-Jolie.

Soirée événement au cinéma CGR de Mantes-la-Jolie, mercredi prochain. Non seulement le comédien Jamel Debbouze, natif de Trappes, sera présent pour présenter le nouveau film *Marsupilami*, mais c'est toute une partie de l'équipe du film qui l'accompagnera, notamment Julien Arruti et Philippe Lacheau, réalisateur de cette nouvelle aventure du personnage créé par Franquin en 1952.

La séance débutera sous les coups de 18 h, après une présentation du long-métrage par les fameux invités. L'occasion de découvrir cette nouvelle comédie près d'un mois avant la sortie nationale, prévue pour le 4 février prochain. Pour réserver votre place, cela se passe sur le site internet du cinéma mantais (<https://www.cgrcine-mas.fr/evenements/58106-marsupilami-en-presence-de-le-quipe-du-film/>) ■

VERNEUIL-SUR-SEINE

Le concours international de danse Petipa revient à l'espace Maurice-Béjart

Le samedi 24 janvier, l'espace Maurice Béjart de Verneuil-sur-Seine accueillera la demi-finale francilienne du concours international de danse Petipa, avant d'être le théâtre de la grande finale au mois de mai.

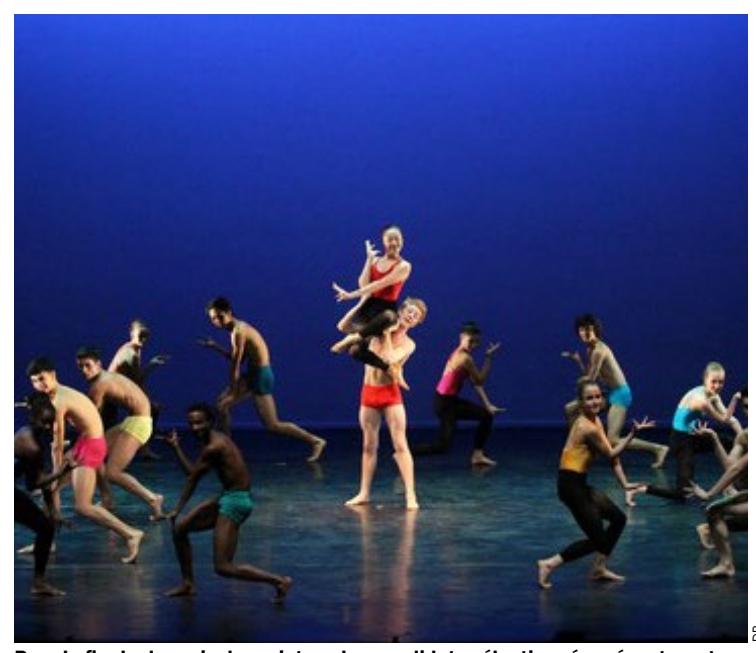
Classique, contemporain, jazz, variations libres ou imposées... La danse sera à l'honneur le samedi

24 janvier prochain à Verneuil-sur-Seine, à l'occasion du concours international *Petipa*. L'espace Mau-

rice Béjart accueillera en effet la demi-finale Île-de-France de l'événement, qui se décline en plusieurs catégories : le Premier concours *Petipa*, destiné aux enfants de 7 à 13 ans se présentant pour la première fois, la catégorie « loisirs » destinée aux enfants effectuant plusieurs cours de danse par semaine, et la catégorie « études », pour celles et ceux effectuant de nombreuses heures de danse par semaine.

Plusieurs catégories

Suivront ensuite les autres demi-finales des régions Nouvelle-Aquitaine, Rhône-Alpes et Occitanie de février à avril, avant la grande finale organisée... une nouvelle fois à l'espace Maurice Béjart de Verneuil-sur-Seine, le samedi 2 mai. Pour obtenir plus d'informations ou pour réserver votre place (proposée à un tarif de 16 euros), direction le site internet du concours (<https://petipa.org/>), ou directement sur place le jour J. ■



Pour la finale du mois de mai, tous les candidats sélectionnés présenteront une variation libre ou la variation imposée de la demi-finale.

POISSY

Waly Dia en spectacle

Vous le connaissez certainement pour ses punchlines dans ses chroniques sur *France Inter* aux côtés de Charline Vanhoenacker, puis sur *Mediapart* : après une tournée à guichets fermés de son spectacle *Ensemble ou rien*, Waly Dia est de retour sur scène avec un nouveau one-man-show intitulé *Une heure à tuer*. Le vendredi 9 janvier, sous les coups

de 20h30, l'humoriste à la plume acérée montera sur scène comme sur un ring : combatif, provocateur, charmeur et plein de malice, toujours avec son sens aigu de l'observation du monde et de l'actualité. Pour prendre vos places pour le spectacle, à des tarifs allant de 12 à 45 euros, allez sur le site <https://ville-poissy.notre-billetterie.fr/>. ■

AUBERGENVILLE

Quand le Collectif P4 s'attaque à Jeff Bezos et Amazon

Jeff Bezos fonde Amazon en 1994, puis devient l'un des hommes les plus riches du monde. Comme tous ses camarades de la Silicon Valley, il investit tous les terrains de jeu du technico-capitalisme : conquête spatiale, robotique, logistique, divertissement à l'infini, intelligence artificielle... ce qui en fait quelqu'un de plutôt occupé.

Dans un tourbillon satirique et festif mêlant styles de théâtre et faits réels, Le Collectif P4 s'attaque à l'empire d'Amazon avec *J'aurais*

voulu être Jeff Bezos. Ecrit et mis en scène par Arthur Viadieu, joué par Roma Blanchard, Chloé Chycky (en alternance avec Pauline Laurendeau), Bob Levasseur, Mathias Minne ou encore Claire Olier, ce cabaret aux multiples viendra distiller une réflexion corrosive autour de cet intriguant personnage et de son hydre tentaculaire le samedi 10 janvier, à 21 h au Théâtre de la Nacelle d'Aubergenville. Rendez-vous sur billetterie-lanacelle.gpseo.fr pour prendre vos places (tarifs de 8 à 15 euros). ■

JEU**SUDOKU :**
niveau facile

3	2	8	9	4	6
1	8	2		5	3
4	9		6		
2	7	3		8	6
			6	7	3
	4	3	5	2	7
8	7	2	6	3	1
2	1		4		8
3		5	1	7	9

	6	3	2	5
2	5	7	4	8
6	9		1	8
		1	2	5
	9	6		1
1	6	2		5
9	7		6	1
	6	7	4	
8	5		1	2

1	2	8	9	4	5	6
6	3		2			8
			6	3	2	1
7			3	1	9	2
9		4		1	8	6
6	1	5				
8			2			
2	1	3	7	4	5	6
9	5		6	3	4	8

SUDOKU :
niveau moyen

4	3	7	9	2		1	8
				4	9		
1	6			2			
	6	3			4		
1		8					
3	8	2	4	9	1	6	
			8	4	9	1	
7	1	4			2		
8	2	1					

4	1	3	2	8		3	8	7	2
6	5			3	8	7	2		
			6	4	1				
	5			4	1				
5	4	9			8	1			
2		8	9		5	7			
2	9		7	3	1	6			
8		6	9		4	3			
6	3								

3				4					
2			3	5	7				
5	8		7						3
6	2	8	9						4
								1	
1	3			2	5	9			
	4		8						
7	2	4	6		8	9			
8	3								7

SUDOKU :
niveau difficile

			6	8					
2	8				5				
8	7	4		2	6				
	8	3			9	7			
7	3		5						
6			9	7	5	3			
	5						2		
4	9		1	6	8				
8	6					7			

3			8	9	4	1			
8	4	3	2	1	3	6			
7		9	2	6	3	5	7	2	
1	3	4	8	5	6	7	3	4	
6	1	2	7	4	9	3	8	5	
9	5	8	3	1	6	4	2	7	
2	7	6	9	4	5	3	1	8	
5	6	4	7	2	3	1	9	8	
3	9	1	5	6	7	8	4	3	
8	2	3	5	4	6	1	7	9	

	1								
3	8	6	4	9	5				7
4	3							7	2
	8							3	
	7							8	
5	6	3						4	
	2							8	
9	4	7						7	

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°464 du 17 décembre 2025 :

niveau facile

1	5	2	4	7	6	8	9	3
8	3	4	1	9	5	6	2	7
9	7	6	8	3	2	5	4	1
6	4	7	2	8	3	1	5	9
3	9	1	5	4	7	2	8	6
5	2	8	6	1	9	3	7	4
4	6	3	9	2	8	7	1	5
2	1	5	7	6	4	9	3	8
7	8	9	3	5	1	4	6	2

8	4	2	9	6	1	7	5	3
3	9	5	7	2	4	1	8	6
6	7	1	5	8	3	4	9	2
7	1	9	2	3	6	5	4	8
5	6	4	8	1	7	3	2	9
2	3	8	4	5	9	6	7	1
9	5	3	6	2	7	4	8	5
1	8	7	6	9	5	3	2	4
4	2	1	3	7	8	9	6	5

niveau moyen

7	6	1	8	4</



Yvelines
Le Département